



ROYAUME DE BELGIQUE

Vice-Premier Ministre
Ministre des Affaires étrangères et européennes

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères
Royaume du Maroc

votrecourrier du

vos références

nosréférences

MUL08/M3/VJ

date

06 octobre 2015

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous avait été remise par l'Ambassadeur de Belgique accrédité près de votre gouvernement au mois d'aout 2013 concernant le cas de Monsieur Ali Aarrass, né à FraganaMazouja (Maroc) le 4 mars 1962, extradé par l'Espagne vers le Maroc en date du 14 décembre 2010. L'intéressé possède la double nationalité belge et marocaine.

La Cour d'appel de Rabat a condamné Monsieur Aarrass à une peine de 12 ans de prison ferme pour activités terroristes. Il purge sa peine au Maroc et mène actuellement une grève de la faim.

La famille a obtenu une décision de la Cour d'appel de Bruxelles qui ordonne au gouvernement belge de requérir de votre Etat de permettre aux autorités consulaires belges au Maroc de rendre hebdomadairement visite à Monsieur Aarrass et de s'entretenir avec lui à la prison où il purge sa peine. Cette décision est exécutoire, même si un pourvoi en cassation a été introduit par le gouvernement belge.

Je me permets de rappeler la note verbale de l'Ambassade de Belgique du 22 septembre 2014 et celle du 17 novembre 2014 demandant l'autorisation d'effectuer une visite consulaire hebdomadaire à l'intéressé.

Par ailleurs, je vous approche à nouveau dans une démarche humanitaire, afin de m'assurer que M. Ali Aarrass bénéficie de l'assistance médicale requise par son état

de santé actuel. Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé par l'intermédiaire de notre Ambassadeur à Rabat de l'état de santé de M. Ali Aarrass, de ses conditions d'incarcération et des soins dont il bénéficie.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.

DidierREYNDERS

